



## **Rapport du secrétaire trésorier de l'AAP sur la tenue d'un scrutin en 2013**

Le secrétaire trésorier a fait publier, en vertu des articles 20, 21 et 33.3 du Règlement général de l'association, l'avis de convocation et l'avis d'élection à l'AAP sur le site Web de l'AAP à compter du 13 juin 2013.

Ledit avis d'élection précisait que les avis d'intention (art.33.1) des candidats doivent parvenir au secrétaire trésorier de l'association au plus tard le 10 septembre 2013, en «indiquant le poste sur lequel il pose sa candidature».

L'article 33.4 impose au secrétaire trésorier la publication, avant le 15 septembre 2013, de «la liste des candidats ayant soumis leur candidature dans le délai prescrit et qui sont éligibles au poste d'administrateur de l'association».

### **Liste des candidats éligibles**

#### **Postes de dirigeants de l'AAP:**

Me Caroline Blache au poste de présidente (section Laurentides/Lanaudière)  
Me Christine Jutras au poste de vice-présidente (section Arthabaska)

#### **Postes d'administrateurs de l'AAP : (par ordre alphabétique)**

Me Claude Bédard (section Abitibi/Témiscamingue)  
Me Isabelle Boillat (section Saguenay/ Lac St-Jean)  
Me Maryse Dubé (section Richelieu)  
Me Myriam Lachance (section St-François)

\*\*

**Poste de président sortant de l'AAP :**

Me Éric Beauchesne au poste de président sortant de l'AAP (section Mauricie)

\*\* art.33.5 : «Si un nombre suffisant de candidatures n'était pas déposé au plus tard le 10 septembre pour pourvoir tous les postes disponibles, ce ou ces postes pourront être pourvus lors de l'assemblée générale par toute personne possédant les qualités requises ou par résolution du conseil d'administration par la suite, comme s'il s'agissait d'une vacance au sens de l'article 41. (2011-09-24)

Trois-Rivières,  
le 13 septembre 2013.

Me Daniel Kimpton, avocat à la retraite  
secrétaire trésorier AAP